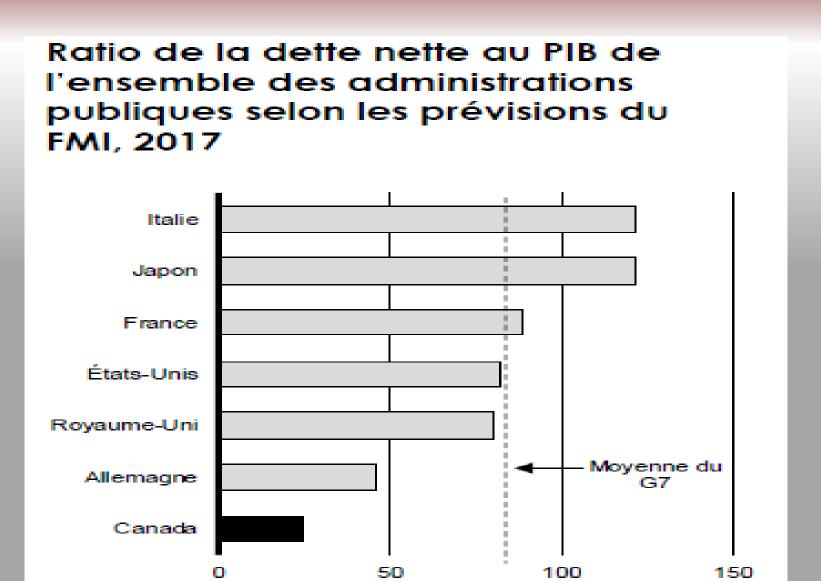


# Budget fédéral 2018-2019

Conseil confédéral 21 et 22 mars 2018

- Le gouvernement a décidé de continuer à faire de faibles déficits budgétaires afin d'investir davantage dans des mesures susceptibles de soutenir la croissance économique, même si l'amélioration des revenus aurait permis de les réduire quelque peu
- ► Les déficits budgétaires devraient passer de 19,4 G\$ en 2017-2018 à 12,3 G\$ 2022-2023; le déficit représentera alors 0,48 % du PIB

- Les déficits budgétaires des prochaines années n'empêcheront pas une diminution continue du ratio dette/PIB, qui passera de 30,4 % en 2017-2018 à 28,4 % en 2022-2023
- La question de l'endettement public est d'autant moins préoccupante que les gouvernements canadiens sont les moins endettés des pays du G7



► La stratégie budgétaire et fiscale du gouvernement Trudeau confirme, comme le soutient la CSN depuis des années, que même dans un contexte de croissance économique, les gouvernements peuvent enregistrer de faibles déficits budgétaires afin de financer des initiatives stratégiques

- ► Le coût financier net des nouvelles initiatives annoncées dans le budget 2018-2019 est de 21,5 G\$ d'ici 2022-2023, soit une moyenne de 3,6 milliards par exercice, ce qui est assez faible
- ▶ Cela s'explique par l'impact des mesures des budgets antérieurs, notamment le plan de relance du budget 2016-2017 qui continue de réduire la marge de manœuvre du gouvernement

▶ Pour les prochaines années, le gouvernement entend faire passer la croissance des dépenses de programmes de 6 % à près de 3 %

- Les projections économiques et budgétaires du gouvernement pourraient être affectées par les facteurs de risque suivants :
  - > Renégociation de l'ALENA
  - > Réforme fiscale des États-Unis
  - > Augmentation des taux d'intérêt
  - > Éventuelle récession après dix ans d'expansion
- Mais pour le moment, la croissance du PIB réel demeure bonne et le taux de chômage est à un creux historique

- Soulignons que contrairement à ce que souhaitaient les associations patronales, le gouvernement n'a pas répondu à la réforme fiscale américaine par une diminution du taux d'imposition des entreprises, du moins pour l'instant
- Le gouvernement veut se donner le temps d'analyser les impacts de cette réforme et d'évaluer les meilleures options pour assurer la compétitivité du Canada. Le niveau de la fiscalité des entreprises est désormais comparable dans les deux pays

Selon le McKinsey Global Institute, une participation accrue des femmes au marché du travail permettrait de faire croître le PIB de 150 G\$ d'ici 2026. C'est notamment pour cette raison que le gouvernement présente plusieurs mesures visant à éliminer les obstacles systémiques à la pleine participation des femmes à l'économie

- ▶ Une nouvelle loi sur l'équité salariale, qui sera ajoutée à la législation de mise en œuvre du budget 2018-2019.
  Cette loi s'inspirera des modèles de l'Ontario et du Québec
  - ➤ Quelque 1,2 million de salarié-es touchés par le changement, soit 400 000 dans la fonction publique et 800 000 dans le secteur privé sous compétence fédérale (transport, banques, télécommunications). La loi sur l'équité salariale s'appliquerait aussi aux contrats fédéraux de plus de 1 M\$. Le gouvernement ne présente aucune estimation du coût de cette mesure

- ► Modification des modalités des prestations de partage parental de l'assurance-emploi, en s'inspirant du Régime québécois d'assurance parentale
  - Le congé parental passe de 35 à 40 semaines, si le second parent prend au moins 5 semaines. La mesure vise à faciliter le retour des mères sur le marché du travail et à réduire la discrimination des employeurs à l'égard des femmes

- ▶ Afin d'encourager la représentation accrue des femmes dans les métiers spécialisés (soudeuse, machiniste, etc.), une subvention incitative aux apprenties est créée (19,9 M\$ sur 5 ans). 10 M\$ sont aussi investis pour attirer les femmes vers les métiers de la construction
- Le budget 2018-2019 est le premier à utiliser l'analyse comparative entre les sexes (ACS+) pour évaluer les répercussions des mesures budgétaires pour les femmes, les hommes ou les autres identités de genre

#### Autochtones

- Le gouvernement consacre 4,8 G\$ sur 5 ans à divers programmes ayant pour bénéficiaires les Premières Nations
- ► Un montant de 1,449 G\$ sur 5 ans servira à **bonifier les services à l'enfance**. Le gouvernement fédéral devrait ainsi accorder une aide équivalente à celle des provinces pour les autres enfants

### Autochtones

- ▶ 1,497 G\$ sur 5 ans permettront de financer des services infirmiers dans 79 communautés éloignées ou isolées
- ▶447 M\$ sur 5 ans sont ajoutés au **Programme de formation pour les compétences et l'emploi**

### Recherche scientifique

- Le gouvernement investit près de 3,9 G\$ sur 5 ans dans la recherche scientifique
  - Les Conseils subventionnaires reçoivent 925 M\$. De cette somme, 355 M\$ vont aux sciences naturelles et au génie, 355 M\$ à la santé et 215 M\$ aux sciences humaines
  - La Fondation canadienne pour l'Innovation reçoit un financement de 763 M\$ sur 5 ans afin de doter les universités et les centres de recherche d'équipements à la fine pointe de la technologie
  - Le gouvernement octroie 210 M\$ sur 5 ans pour créer 250 nouvelles chaires de recherche

### Recherche scientifique

Le gouvernement investit près de 2,6 G\$ sur 5 ans dans des initiatives visant à soutenir l'innovation en entreprise

### Impôt des sociétés privées canadiennes

- ▶En 2017, le gouvernement a présenté une réforme qui avait pour objectif de resserrer la possibilité pour les propriétaires de sociétés privées canadiennes de réduire leurs impôts personnels en utilisant leurs entreprises
- Cette réforme a suscité une forte opposition de la part des associations patronales canadiennes, de sorte que le gouvernement a quelque peu dilué son projet initial, tout en annonçant une baisse du taux d'imposition des petites entreprises, qui passera de 10,5 % à 9 % en 2019

### Impôt des sociétés privées canadiennes

- ▶ Avant le budget, le gouvernement avait déjà annoncé des dispositions visant à limiter les possibilités de fractionnement du revenu entre membres de la famille (cette mesure touchera 45 000 sociétés privées et générera 190 M\$ en revenus budgétaires dès 2018-2019)
- ▶ Sur les questions relatives à la conversion des revenus de sociétés privées en gain de capital et à l'accès à la déduction pour gain en capital des membres de la famille non impliqués dans l'entreprise, le gouvernement a décidé d'abandonner les mesures qu'il proposait à l'été 2017, notamment en raison des conséquences qu'auraient pu avoir ces mesures sur les transferts intergénérationnels d'entreprises familiales

### Impôt des sociétés privées canadiennes

- ▶ Le budget est venu préciser les dispositions relatives aux placements passifs détenus dans une société privée. Désormais, si une société gagne plus de 50 000 \$ en revenu de placement passif lors d'une année, le montant de revenu admissible au taux d'imposition des petites entreprises sera graduellement réduit. À compter de 150 000 \$ de revenu passif, les entreprises n'auront plus accès au taux d'imposition des petites entreprises
- Le gouvernement estime que cette mesure générera des revenus de plus de 600 M\$ annuellement à compter de 2020-2021

### Lutte aux paradis fiscaux

- ▶ Quelques mesures concernant la lutte aux paradis fiscaux, à l'évitement fiscal et à l'évasion fiscale :
  - Des changements législatifs seront apportés afin d'améliorer l'accès à des renseignements sur la propriété effective des fiducies et des sociétés par actions
  - L'Agence du revenu du Canada (ARC) reçoit 38,7 M\$ de plus sur 5 ans afin de traiter les données obtenues avec la mise en œuvre de la nouvelle norme d'échange automatique de renseignements de l'OCDE et du G20

### Lutte aux paradis fiscaux

- ► Toutefois, le gouvernement ne s'attaque pas à certains problèmes fondamentaux qui minent l'intégrité du régime fiscal :
  - Les entreprises peuvent continuer d'abuser des conventions fiscales et des accords d'échange de renseignements fiscaux (AERF) pour obtenir des avantages fiscaux déraisonnables
  - Les peines pour fraudes fiscales demeurent trop légères au Canada pour les fautifs et les professionnels qui facilitent le recours aux paradis fiscaux

### Plateformes numériques

Il faut mettre fin au régime fiscal à deux vitesses dans le secteur du commerce numérique. Les géants du Web comme Netflix doivent percevoir les taxes de vente et être pleinement imposés

► Malheureusement, le budget ne présente aucune mesure allant en ce sens. Le gouvernement fédéral refuse d'agir seul et dit étudier la possibilité d'une approche commune avec les pays de l'OCDE et du G20. De plus, Statistique Canada recevra 15,1 M\$ pour documenter les effets du commerce numérique sur l'économie

### Plateformes numériques

▶ Comme dans d'autres domaines, le gouvernement fédéral devrait s'inspirer du gouvernement du Québec, qui a décidé que les fournisseurs étrangers sans présence physique ou significative au Québec auront l'obligation de s'enregistrer auprès de Revenu Québec et de lui verser les taxes de vente

### Soutien aux journaux

- Le budget n'annonce aucune mesure structurante pour les entreprises de presse, qui connaissent la plus grande crise de leur histoire
  - ➤ Par exemple, le gouvernement refuse de donner un crédit d'impôt sur la masse salariale aux médias écrits. Pourtant, la vie démocratique et l'information de qualité sont menacées par la concurrence que les médias numériques (Google, Facebook, etc.) font aux journaux canadiens pour les revenus de publicité

### Soutien aux journaux

- Le budget annonce bien que 50 M\$ sur 5 ans seront versés à des organisations non gouvernementales indépendantes afin de soutenir le journalisme local dans les communautés mal desservies, mais cela ne répond aucunement aux besoins réels et ne touche qu'un petit nombre de médias locaux
- Lors de la prochaine année, le gouvernement évaluera la possibilité de soutenir le journalisme local par le biais de la philanthropie. Une telle mesure n'est pas sans risques pour l'indépendance de la presse

### **Chantier Davie**

- ▶ Pour assurer la pérennité des activités au Chantier Davie, une mobilisation arc-en-ciel s'est organisée, réunissant les travailleurs du chantier, la compagnie, des députés provinciaux et fédéraux de tous les horizons et le premier ministre du Québec en personne
- Le premier ministre canadien a finalement donné signe de vie, malheureusement après le début des mises à pied consécutives à l'achèvement du ravitailleur Astérix. Il a annoncé que des négociations auraient lieu au sujet de la conversion de quatre brise-glaces

### Chantier Davie

▶ Si la conclusion de ce contrat est souhaitable, le chantier Davie a besoin d'un engagement beaucoup plus significatif du gouvernement fédéral. La CSN continue d'exiger que le chantier obtienne sa part des contrats de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN). Encore une fois, le budget ne répond pas à cette demande

### Aide aux travailleurs saisonniers

- ▶80 M\$ investis en 2018-2019 et 150 M\$ en 2019-2020 pour mettre à l'essai de nouvelles approches destinées à mieux aider les travailleurs saisonniers à faire face à la problématique du « trou noir » causée par les lacunes du programme d'assurance-emploi
  - Cette initiative repose sur des mesures qui sont déjà mises en application, en collaboration avec les provinces

#### Aide aux travailleurs saisonniers

- ▶ De plus, Emploi et Développement social Canada réaffectera un montant de 10 M\$ à même les ressources ministérielles existantes dans le but d'offrir immédiatement un soutien de revenu et une formation aux travailleuses et travailleurs touchés
- La CSN considère que les mesures annoncées sont insuffisantes financièrement, tout en étant inadaptées puisqu'elles sont conditionnelles au suivi d'une formation

Le gouvernement reconnaît que le système de paye Phénix a connu des ratés tout simplement inacceptables et s'engage à le remplacer par un système qui correspond davantage à la complexité de la structure salariale du gouvernement. Entre temps, le budget annonce d'importants investissements pour pallier les lacunes de Phénix. Il est important que les salarié-es du gouvernement fédéral puissent avoir accès directement à des personnes-ressources afin de régler leurs problèmes à la source

► Le gouvernement annonce une consultation publique ayant pour but d'identifier des solutions au problème des entreprises qui font faillite avec des obligations non capitalisées à leur régime de pension, ce qui implique des pertes financières importantes pour les travailleuses et les travailleurs (le cas récent de Sears Canada). Le gouvernement s'emploiera à trouver un juste équilibre pour tous les créanciers tout en protégeant les régimes de pension des Canadiens

▶ Le budget annonce la **création d'un conseil consultatif** sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments. Le conseil effectuera une évaluation économique et sociale de modèles nationaux et internationaux, et recommandera des options pour aller de l'avant avec la création d'un régime national. Encore une fois, le gouvernement fédéral agit tardivement, bien après que les provinces, dont le Québec, aient mis sur pied leur régime

- ▶ Le budget propose d'investir 231,4 M\$ sur 5 ans, à compter de 2018-2019, pour financer des mesures additionnelles de gestion de la crise des opioïdes. Une enveloppe de 150 M\$ sera notamment disponible pour améliorer l'accès aux services de traitement. Rappelons qu'en 2016, 2 800 personnes sont mortes d'une apparente surdose d'opioïdes au Canada (140 au Québec)
- Le gouvernement investira 62,5 M\$ sur 5 ans dans des initiatives d'éducation publique relative au cannabis